



Etre membre du Bureau

Objectifs de la formation :

Les membres du Bureau et les Directeurs/trices sont les personnes les plus repérées dans le centre social, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ceci étant particulièrement vrai pour les personnes qui occupent la fonction de Président(e) et la fonction de direction.

Pour faire le point sur le rôle de chacun et éventuellement "éclairer" en amont la prise de poste.

Programme :

Module 1 :

A quoi sert le Bureau : la loi 1901, comment les instances s'articulent-elles ? Zoom sur chaque fonction, la gouvernance associative, la question du pouvoir

Module 2 :

La conduite de projet du centre : de quels moyens dispose l'association ? Comment et avec qui le Président et le CA conduisent-ils cette démarche dont ils sont garants ?

Module 3 :

La fonction employeur : le Président a à garantir la qualité du dialogue social dans le Centre. Avec quelles instances ? Sur quels points de vigilance doit-il veiller particulièrement ? Les relations avec le/la Directeur/trice

Module 4 :

La responsabilité : rôle du/de la Président/e et vice-président/e : dimension politique de la fonction; rôle et place/ aux salaires; obligations et pouvoirs de représentations

Module 5 :

La responsabilité : rôle du/de la Trésorier/ère : rôle et place/ aux salaires et aux autres administrateurs; delegations et procédures; dispositions légales en matière de présentation des comptes

Module 6 :

L'animation des instances : rôle du/de la Secrétaire; rédaction des comptes rendus et suivis des décisions; conformité des fonctionnements de l'association/ cadre legal et statutaire ; autres missions...

Public visé :

Membres du Bureau de Centres sociaux, Administrateurs ou Directeurs.

Méthode pédagogique :

Soirées d'information / discussion avec des apprentissages techniques

Réalisation : 6 modules de 3 h

Organisme de formation : Myriam TIERCE MONIER, professionnelle en formation continue et issue du réseau des centres sociaux

Dates :

Module 1

Lundi 28 septembre de 18h30 à 21h30

Module 2

Lundi 12 octobre de 18h30 à 21h30

Module 3

Lundi 9 novembre de 18h30 à 21h30

Module 4

Lundi 23 novembre de 18h30 à 21h30

Module 5

Lundi 7 décembre de 18h30 à 21h30

Module 6

Lundi 14 décembre de 18h30 à 21h30

Tarif : 170 € pour les non adhérents

Taille du groupe :

6 Centres maximum avec 2/3 personnes par Centre

Lieu :

À déterminer



Bulletin d'inscription—Formation

À photocopier autant de fois que nécessaire

A RETOURNER PAR COURRIER OU MAIL À :

FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DU BAS-RHIN
1 A PLACE DES ORPHELINS
67000 STRASBOURG
fd.basrhin@centres-sociaux.fr

Intitulé de la formation : Etre membre du Bureau de Centre social

Informations concernant le centre :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

E. mail (écrire lisiblement SVP) :

Informations concernant le/ la stagiaire concerné(e) par le stage :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Statut au sein du CA :

Téléphone :

Fixe :

Portable :

E. mail (écrire lisiblement SVP) :

COÛT DU STAGE : Adhérents : gratuit Non adhérents : 170 €

REGLEMENT : chèque bancaire— chèque postal - OPCA (joindre justificatif)

- Joindre impérativement le chèque avec ce bulletin d'inscription -

Fait à Signature et/ou cachet :

Le :

BULLETIN D'INSCRIPTION - FORMATION
A RETOURNER AVANT LE 31 juillet 2015

1 A Place des Orphelins - 67000 STRASBOURG
03.88.35.99.95 - www.basrhin.centres-sociaux.fr

